





# **DOSSIER D'APPEL D'OFFRE**

# MA002-022-Octobre-2025-DAO-équipements forestiers

Fourniture et livraison des équipements forestiers destinés à l'union des coopératives

Réparties selon les lots suivants :

Lot1 : Camion forestier équipé d'un Treuil adapté Lot2 : Tracteur forestier équipé d'un Treuil adapté.

Le projet Autonomisation des femmes à travers le développement des coopératives forestières de cèdre et de romarin au Maroc COOPFAM





#### A. Généralités

## 1) Champ d'application

Socodevi est un réseau de coopératives et mutuelles canadiennes qui partage son expertise stratégique et technique et ses connaissances avec ses partenaires dans les pays en développement. Avec l'engagement de ses institutions membres, et par la mise en valeur de la formule coopérative, mutualiste ou d'autres formes associatives, Socodevi contribue au développement durable des pays où elle intervient en ayant pour objectif que les populations se prennent en charge. Depuis 1985, elle mesure son succès par la capacité des partenaires appuyés à devenir des références dans leur milieu en raison de leur durabilité et des retombées de leurs activités.

Le projet COOPFAM vise l'amélioration des conditions de vie de 2000 femmes et de 2000 hommes de communautés vulnérables rurales. Pour répondre aux défis ciblés et aux priorités locales, le projet articule sa stratégie autour de trois principaux résultats de développement. D'une part, le projet améliore l'autonomisation de 2000 femmes rurales grâce au renforcement de leurs capacités afin de devenir partie prenante des processus de décision au sein des ménages et des coopératives, et d'avoir un plus grand accès et un contrôle plus équitable des facteurs de production. Divers programmes de formation novateurs sont mis en œuvre dont un programme de formation technique pour l'intégration des femmes aux activités économiques liées aux chaînes de valeur du romarin et de cèdre, un programme de sensibilisation sur l'importance et les bénéfices de rapports égalitaires au sein des ménages, un programme d'alphabétisation et un programme de leadership féminin et de gestion administrative.

D'autre part, le projet vise a amélioré la performance de 12 coopératives travaillant sur le domaine forestier de l'État, afin de générer des emplois décents et durables particulièrement pour les femmes, et ce, grâce à l'aménagement durable et à la transformation du romarin et du cèdre. Concrètement, le projet appuie ces coopératives dans la diversification de leurs activités économiques (plans d'affaires et de financement), de même que dans l'accès à de petites infrastructures, équipements et technologies nécessaires à la production et aux activités post-récolte.





#### MA002-022-Octobre-2025-DAO-équipements forestiers

Finalement comme troisième résultat de développement, COOPFAM renforce les pratiques des parties prenantes étatiques marocaines en améliorant les capacités du DEF et autres institutions liées au développement coopératif, à soutenir la compétitivité des coopératives forestières pour leur développement économique durable et inclusif.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet COOPFAM, Socodevi prévoit Fourniture et livraison des équipements forestiers destinés à l'union des coopératives; réparties selon les lots suivants :

Lot 1 : Camion forestier équipé d'un Treuil adapté

Lot 2 : Tracteur forestier équipé d'un Treuil adapté.

#### 2) Source de financement

Le programme ainsi que le projet sont financés par Affaires Mondiales Canada (AMC). Socodevi est considéré comme l'Acheteur pour des fins contractuelles.

#### 3) Conformité administrative

Les documents listés ci-dessous doivent obligatoirement être inclus avec la soumission technique et financière, toute omission pourrait engendrer une exclusion du présent Appel d'Offre :

- a) Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des cotisations sociales (attestation CNSS);
- b) Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des impôts et taxes (attestation fiscale);
- c) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
- d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce
- e) Formulaire d'informations sur les fournisseurs signé
- f) Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de Socodevi signé ;
- g) Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion signée ;
- h) Attestation du relevé d'identité bancaire (RIB) dûment signée par l'institution financière
- i) Récépissé de la Garantie de soumission

Une preuve de ce qui précède doit être fournie sur demande.



#### 4) Composition des offres

Pour se voir participer au présent Appel d'Offre, les soumissionnaires, en plus de fournir les documents administratifs énumérés dans le point précédent du présent document, les soumissionnaires devront fournir les éléments suivants dans leur offre :

#### Offre Technique (1 seul fichier PDF):

#### a) Documentation technique et garanties offertes

- Catalogue et/ou fiches techniques ;
- Garanties proposées pour les articles offerts (durée et conditions).

#### b) Références et expérience du soumissionnaire

- Au moins trois (3) références relatives à la fourniture d'équipements similaires ;

#### c) Qualité des équipements proposés

- Conformité aux spécifications techniques demandées ;
- Performance, fiabilité et durabilité des équipements proposés.

#### d) Délais et planification de la livraison

- Délai global de livraison;
- Planning détaillé de la fourniture des équipements.

#### Offre financière (1 seul fichier PDF):

Offre financière détaillée exprimée en Dirhams Marocain (MAD) et en Hors TVA, mentionnant clairement les éléments suivants :

- a) La validité de l'offre :90 Jours calendrier, à compter de la date limite de réception des offres
- b) Le prix proposé doit impérativement inclure :
  - Les Frais emballages, sauf s'ils restent la propriété du soumissionnaire.
  - Les frais de chargement, de déchargement intermédiaire et sur site, ainsi que la manutention.
  - Tous les frais de transport, y compris international (maritime, aérien, terrestre) et local jusqu'au lieu de livraison.
  - Les Frais de Assurance transport jusqu'à la destination finale (lieu de livraison).
  - Les frais de livraison, montage et mise en service.
  - Les frais de La documentation relative à la fourniture, si exigée par Socodevi.





- Tous frais des droits de douane, taxes importation, et frais de dédouanement et de courtage.
- Les frais de formation, si requis pour l'utilisation
- c) L'offre financière doit être arrêtée en Hors TVA
- d) Indiquer le Total Hors TVA, Taux de la TVA applicable, le montant toutes taxes comprises (TTC)

**NB**: Afin de permettre à Socodevi d'entamer rapidement le processus d'exonération de la TVA, le prestataire doit lui transmettre une copie de la facture pro forma dès la signature du contrat.

#### 5) Une offre par soumissionnaire

Chaque soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule offre par lot. Tout soumissionnaire qui présenterait plusieurs offres pour un même lot sera disqualifié. Toutefois, la présentation d'offres alternatives est autorisée ; veuillez-vous référer à la section intitulée « Propositions variantes des soumissionnaires » pour connaître les règles applicables.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Socodevi se réserve le droit d'attribuer chaque lot séparément ou à un même soumissionnaire, conformément aux critères d'évaluation énoncés dans le présent dossier d'appel d'offres ; veuillez consulter la section intitulée « Attribution » pour connaître les règles applicables.

## 6) Frais de soumission

Le Soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre, et Socodevi ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

## B. Le Dossier d'Appel d'Offres





## 7) Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

Tous les Documents constitutifs du dossier d'appel d'offres (DAO) sont énumérés dans la tableau récapitulatif de la **partie F** de ce présent document.

## 8) Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Un Soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur les documents peut en faire la demande à Socodevi, par écrit à l'adresse suivante : <a href="mailto:ma002coopfam@Socodevi.org">ma002coopfam@Socodevi.org</a>, avec la mention obligatoire : « MA002-022-Octobre-2025-DAO-équipements forestiers : Lot 1 /et ou lot 2 - demande de complément d'information »

Une réponse sera donnée au plus tard sept (7) jours avant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

Tout soumissionnaire ayant constaté des incohérences ou des divergences dans l'ensemble des documents constituant le DAO a l'obligation de le faire connaître, par écrit, à Socodevi avant la date limite de dépôt des offres.

## 9) Additifs au Dossier d'Appel d'Offres

Socodevi peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un Soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du Dossier d'Appel d'Offres et sera communiqué par courriel à tous les soumissionnaires. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, Socodevi a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.





#### 10) Langue

L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission échangée entre le Soumissionnaire et Socodevi, seront rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.

## 11) Monnaies de soumission, mode et modalités de paiements

Toutes les offres devront recouvrir l'ensemble des biens et/ou services exprimés dans l'annexe A

– Termes de références du présent Dossier d'Appel d'Offre.

À moins qu'il n'en soit stipulé autrement, les prix indiqués par le Soumissionnaire sont réputés fermes durant l'exécution du Marché.

Les Prix contenus dans l'offre financière doivent être indiqués en Hors TVA

Le paiement sera effectué en dirhams marocains (MAD), par virement bancaire au nom du fournisseur. Il sera versé à 100 % du montant total hors taxes, après validation du procès-verbal de réception définitive des équipements et confirmation de leur bon fonctionnement.

## 12) Modalités de livraison

Le délai de livraison est fixé à Trois (3) semaine maximum à compter de la date de signature du contrat et devra être clairement spécifié dans la soumission. La fourniture et la livraison des équipements seront effectuées dans les locaux l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) Khénifra -Maroc :

- Le fournisseur est tenu de livrer la totalité des équipements forestiers dans les délais prescrits et au lieu indiqué.
- Les livraisons seront effectuées par le fournisseur à ses frais et sous sa responsabilité aux lieux fixés.





#### MA002-022-Octobre-2025-DA0-équipements forestiers

- Avant la livraison, le fournisseur doit adresser un préavis à Socodevi afin que celle-ci désigne une commission chargée de réceptionner des équipements et de vérifier sa conformité.
- Tous les frais accessoires, y compris l'emballage et l'expédition, sont à la charge du fournisseur.
- La livraison doit s'effectuer pendant les jours ouvrables, en dehors des jours fériés et selon un programme préétabli par le fournisseur et accepté par Socodevi.
- Chaque équipement doit être accompagné :
  - Carnet d'entretien et de maintenance préventive;
  - Des données d'efficacité énergétique (type et consommation d'énergie par heure ou par unité de production) ;
  - D'une description des dispositifs anti-pollution intégrés
  - Liste des équipements de protection ( Kit de sécurité / manuel d'utilisation/
     Trousse de premiers soins )
- La livraison doit être accompagnée d'un bon de livraison établi en trois (3) exemplaires. Ce bon doit comporter les informations suivantes :
  - La date de livraison ;
  - La référence du marché;
  - L'identification Socodevi;
  - L'identification du fournisseur ;
  - La description des équipements livrés (numéro d'article, désignation des équipements, fourniture, quantité livrée).
- Tous équipements jugés non conforme seront retournés au fournisseur, qui prendra en charge les frais afférents et procédera à leur remplacement gratuit.

## 13) Validité des offres

Les offres soumises doivent être valide pour un minimum de 90 jours à partir de la date d'envoi de la soumission.





## 14) Normes de performance

Les fournitures des équipements doivent être entrepris conformément à toutes les règles, règlementations et statuts pertinents actuellement en vigueur dans le Maroc

#### 15) Garantie de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à son offre une garantie de soumission d'un montant de :

Pour le lot 1: 7 900.00 Dirham Marocain (MAD)

Pour le lot 2 : **13 0000.00** Dirham Marocain (MAD)

Sous l'une des formes suivantes, au choix du soumissionnaire :

- (a) Garantie bancaire à première demande ou lettre de crédit irrévocable émise par une banque de premier ordre située au Maroc,
- **(b)** Chèque de banque ou chèque certifié émis par une banque reconnue au Maroc La garantie doit être valable jusqu'à [date de fin de validité des offres + 30 jours] et mentionner explicitement :
  - ➤ La référence à l'appel d'offres ;
  - L'engagement de payer Socodevi sur simple demande écrite, sans justification préalable, en cas de manquement aux obligations de soumission.

La garantie de soumission pourra être appelée dans l'un des cas suivants :

- Si le soumissionnaire retire son offre après la date limite de dépôt;
- S'il refuse de corriger une erreur matérielle dans son offre, conformément à la clause [Correction des erreurs] du présent dossier;
- > S'il refuse de signer le contrat dans les délais fixés;
- Ou s'il ne fournit pas la garantie de bonne exécution requise après l'attribution du marché.

Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenus seront restituées dans les meilleurs délais.

La garantie de soumission du soumissionnaire retenu sera libérée à la signature du contrat et contre remise de la garantie de bonne exécution.





Toute offre non accompagnée de la garantie de soumission sera rejetée comme non conforme.

#### 16) Propositions variantes des soumissionnaires

Les soumissionnaires souhaitant offrir des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base telle que décrite dans le Dossier d'Appel d'offres, et fournir en outre tous les renseignements dont Socodevi a besoin pour procéder à l'évaluation complète de la variante proposée, y compris les plans, notes de calcul, spécifications techniques, sous-détails de prix et méthodes de construction proposées, et tous autres détails utiles. Socodevi n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du Soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée meilleure proposition.

## C. Dépôt des offres

## 17) Dépôt des soumissions

Toutes les offres doivent être envoyées dans un format standard à Socodevi, à l'adresse suivante : ma002coopfam@Socodevi.org.

Veuillez noter que les offres dépassant 30 Mo ne peuvent pas être reçues par courriel. Si la taille de votre offre atteint ou excède cette limite, nous vous prions de l'envoyer en plusieurs courriels distincts.

Dans ce cas, merci d'indiquer dans l'objet de chaque Email le numéro de l'appel d'offre, suivi de la mention :

- Offre 1ère partie
- Offre 2ème partie
- etc.

Les offres doivent être reçues avant **18 novembre 2025**. L'objet du courriel doit clairement porter la référence précise de l'appel l'offre et le numéro du lot :

MA002-022-Octobre-2025-DAO-Equipements Forestiers Lot1 ou et Lot2





Socodevi peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de Socodevi et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

Toute offre reçue après l'expiration du délai de dépôt des offres, sera écartée et/ou renvoyée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte.

#### 18) Modification et retrait des offres

Le Soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait soit reçue par Socodevi avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres.

La notification de modification sera envoyée par courrier ou par courriel à Socodevi. La nouvelle offre devra porter la mention « MODIFICATION » afin de pouvoir la différencier avec l'offre originale.

Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite du dépôt des offres.

## 19) Prévention des conflits d'intérêts

Toute tentative, directe ou indirecte, de la part d'un soumissionnaire ou de ses représentants, d'influencer de manière indue le processus d'évaluation, de comparaison des offres ou d'attribution du présent marché, ou d'obtenir des informations confidentielles, est strictement interdite et entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée.

De plus, tous les soumissionnaires participant au présent Appel d'Offre, s'engagent à signaler sans délai toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts en cours de procédure. Socodevi se réserve le droit, à son entière discrétion, de demander des clarifications, de prescrire des mesures correctives ou de rejeter toute offre en cas de conflit d'intérêts avéré ou d'apparence de conflit d'intérêts.





## D. Ouverture des plis et évaluation des offres

## 20) Ouverture des soumissions restreinte

L'ouverture des soumissions sera effectuée par Socodevi au bureau sis à l'avenue Omar Ibn Al Khattab, Agdal – Rabat (Maroc), ainsi qu'en ligne.

Lors de l'ouverture des plis, Socodevi procédera à la lecture :

- Des noms des soumissionnaires ;
- Des montants des offres, y compris les variantes et les rabais éventuels ;
- Des modifications et retraits d'offres dûment reçus ;
- Ainsi que de toute autre information jugée pertinente par le comité d'ouverture.

Les enveloppes portant la mention « MODIFICATION » seront ensuite ouvertes et leur contenu examiné conformément aux procédures établies.

Aucune soumission ne sera écartée lors de l'ouverture des plis, sauf celles parvenues hors délai.

À l'issue de cette opération, Socodevi établira un procès-verbal d'ouverture des plis.

## 21) Caractère confidentiel de la procédure

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres, et aux recommandations concernant l'attribution du marché ne doit être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du marché. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer Socodevi dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

## 22) Éclaircissements apportés aux offres

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, Socodevi peut demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous-détail des prix unitaires ou de sa méthodologie. Aucun changement du montant ou du contenu de la soumission







n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes lors de l'évaluation des soumissions.

## 23) Évaluation des soumissions

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, Socodevi vérifiera que chaque offre est conforme administrativement à l'aide des documents demandés au point A. de ce présent Dossier d'Appel d'Offre. Seules les offres reconnues conformes, seront évaluées et comparées par le Comité.

Le Comité de Sélection procèdera ensuite à l'évaluation des offres de la manière suivante :

**Évaluation technique:** Les soumissions seront d'abord évaluées selon les mérites techniques. L'évaluation technique évalue la capacité de l'entreprise en fonction des documents techniques soumis. Les critères d'évaluation, la méthodologie et la pondération se trouvent dans l'Annexe A – Termes de références du présent document et dans le tableau récapitulatif de la partie F.

Évaluation financière: L'évaluation financière sera réalisée selon la méthode de l'offre la moins disante : l'offre financière la plus basse obtiendra le nombre maximal de points attribués au critère financier, conformément à la pondération prévue. Les autres offres se verront attribuer un nombre de points calculé proportionnellement à leur écart par rapport à l'offre la plus basse, en tenant compte de la même pondération.

La pondération se trouvent dans l'Annexe A – Termes de références et dans le tableau récapitulatif de la partie F.

**Autres évaluations:** Après le classement des entreprises en fonction des critères financiers et techniques, le Comité peut prendre en compte d'autres critères, y compris, mais sans s'y limiter les rapports de performances antérieures, l'intégrité et les relations avec la communauté, lors de l'affectation des entreprises à la liste restreinte désignée.

Une offre conforme au Dossier d'Appel d'offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d'Appel d'offres, sans divergence ni réserve.





Si une soumission n'est pas conforme, elle sera rejetée et ne peut être par la suite rendue conforme par la correction ou le retrait subséquent de la divergence ou réserve qui la rendait non conforme.

#### 24) Offres anormalement basses

Si une offre paraît anormalement basse au regard de l'estimation initiale ou des autres offres reçues, Socodevi se réserve le droit de demander par écrit au soumissionnaire concerné de fournir, dans un délai raisonnable, toutes explications et justifications nécessaires sur la composition de son prix ou de ses coûts.

Le soumissionnaire devra détailler, à la demande de Socodevi, tout ou une partie des éléments du bordereau de prix, du détail quantitatif et estimatif, ou tout autre élément permettant d'apprécier la viabilité économique de son offre.

Socodevi analysera ensuite les justifications produites. Si celles-ci ne permettent pas d'établir le caractère sérieux et économiquement viable de l'offre, ou si l'offre est manifestement sous-évaluée au point de compromettre la bonne exécution du marché ou de contrevenir aux obligations sociales, environnementales ou de droit du travail, l'offre sera rejetée

## 25) Correction des erreurs

Socodevi vérifiera les offres reconnues conformes au Dossier d'Appel d'offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Socodevi corrigera les erreurs de la façon suivante:

- ➤ Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire du bordereau et celui du devis estimatif, le prix unitaire du bordereau fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que Socodevi estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.





Le montant figurant dans la Soumission sera corrigé par Socodevi, conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs.

#### E. Attribution du marché

## 26) Attribution

Le présent appel d'offres est divisé en en deux (2) lots distincts.

Les soumissionnaires doivent présenter une offre complète et séparée pour chacun des lots.

Ce marché sera attribué en lots séparés, à savoir :

Lot1 : Camion forestier équipé d'un Treuil adapté Lot2 : Tracteur forestier équipé d'un Treuil adapté

Chaque lot donnera lieu à la signature d'un contrat d'achat distinct.

## 27) Sélection de la soumission

La sélection du ou des soumissionnaires retenus sera fondée sur le classement des entreprises selon les critères financiers et techniques, ainsi que sur tout autre critère suggéré par le Comité. Sur cette base, le Comité formulera ensuite ses recommandations.

## 28) Acceptation de la soumission retenue

Socodevi devra opérer le choix final de l'entreprise adjudicataire. Socodevi devra ensuite envoyer une lettre d'acceptation au soumissionnaire retenu. Après vérification des documents soumis par l'entreprise sélectionnée, l'entreprise sera alors tenue de signer un contrat ainsi qu'un bon de commande si nécessaire, pour le montant indiqué. Toute modification de l'offre attribuée doit être documentée en tant qu'« annexe » au contrat et doit être approuvée par Socodevi.

Ensuite, Socodevi informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues.

## 29) Garantie de bonne exécution

Dans un délai de vingt (20) jours suivant la notification de l'attribution du marché, l'attributaire devra fournir à Socodevi une garantie de bonne exécution, sous forme de garantie bancaire à





#### MA002-022-Octobre-2025-DAO-équipements forestiers

première demande ou toute autre forme jugée acceptable par Socodevi, d'un montant équivalent à (10%) du montant total du contrat.

Cette garantie devra être émise soit par une banque de premier ordre et être irrévocable et payable à première demande sur présentation par Socodevi d'une déclaration écrite attestant soit de la non-exécution du contrat signé, soit d'un manquement grave du Fournisseur à ses obligations contractuelles.

Cette garantie de bonne exécution devra également impérativement inclure les éléments suivants :

- La référence au contrat signé à la suite de l'attribution du présent marché;
- La durée de validité de la garantie (au moins jusqu'à la réception définitive et l'apurement de toutes les obligations contractuelles);

À défaut de fourniture de la garantie de bonne exécution dans le délai imparti, l'attribution du marché pourra être annulée, la garantie de soumission saisie, et le marché attribué au soumissionnaire classé suivant.

La garantie de bonne exécution sera restituée à l'attributaire à la réception définitive des prestations et à l'apurement de toutes les obligations contractuelles.





# F. Synthèse des informations et des exigences du dossier d'appel d'offre

Partie du DAO	Informations et/ou exigences			
A. Champ d'application	Voir Annexe A – Termes de références			
A. Source de financement	Voir Annexe A – Termes de références  Affaires Mondiales Canada (AMC)  Le dossier Administratif:  a)- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des cotisations sociales (attestation CNSS);  b)- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des impôts et taxes (attestation fiscale);  c)- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  d)- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce e)- Formulaire d'informations sur les fournisseurs signé f) - Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de Socodevi signé g)- Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion signée; h)- Attestation du relevé d'identité bancaire (RIB) dûment signée par l'institution financière i) - Récépissé de la Garantie de soumission  Offre Technique a) Documentation technique et garanties offertes  - Catalogue et/ou fiches techniques; - Garanties proposées pour les articles offerts (durée et conditions).			
A. Champ d'application	Le dossier Administratif :			
	a)- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en			
	matière de paiement des cotisations sociales (attestation CNSS);			
	b)- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en			
	matière de paiement des impôts et taxes (attestation fiscale);			
	c) - La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne			
	agissant au nom du concurrent			
	d)- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce			
	e) - Formulaire d'informations sur les fournisseurs signé			
	f) - Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de Socodevi signé ;			
	g)- Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion signée ;			
	h)- Attestation du relevé d'identité bancaire (RIB) dûment signée par			
	l'institution financière			
	i) - Récépissé de la Garantie de soumission			
A. Composition des offres	Offre Technique			
A. Composition des offres	a) Documentation technique et garanties offertes			
	- Catalogue et/ou fiches techniques ;			
	1 1 1			
	b) Références et expérience du soumissionnaire			
	- Au moins trois (3) références relatives à la fourniture des équipements similaires ;			
	c) Qualité des équipements proposés			
	- Conformité aux spécifications techniques demandées ;			





#### MA002-022-Octobre-2025-DAO-équipements forestiers

- Performance, fiabilité et durabilité des équipements proposés.

#### d) Délais et planification de la livraison

- Délai global de livraison ;
- Planning détaillé de la fourniture des équipements.

#### Offre Financière

Offre financière détaillée exprimée en Dirhams (MAD) et hors TVA, mentionnant clairement les éléments suivants :

- a. Validité de l'offre :90 Jours calendrier, à compter de la date limite de réception
- b. Le prix proposé doit impérativement inclure :
  - Les Frais emballages, sauf s'ils restent la propriété du soumissionnaire.
  - Les frais de chargement, de déchargement intermédiaire et sur site, ainsi que la manutention.
  - Tous les frais de transport, y compris international (maritime, aérien, terrestre) et local jusqu'au lieu de livraison.
  - Les Frais de Assurance transport jusqu'à la destination finale (lieu de livraison).
  - Les frais de livraison, montage et mise en service.
  - Les frais de La documentation relative à la fourniture, si exigée par Socodevi.
  - Tous frais des droits de douane, taxes importation, et frais de dédouanement et de courtage.
  - Les frais de formation, si requis pour l'utilisation
- c. L'offre financière doit être arrêtée en Hors TVA
- d. Indiquer le Total hors TVA, Taux de la TVA applicable le montant toutes taxes comprises (TTC)

**NB**: Afin de permettre à Socodevi d'entamer rapidement le processus d'exonération de la TVA, le prestataire doit lui transmettre une copie de la facture pro forma dès la signature du contrat.





## MA002-022-Octobre-2025-DA0-équipements forestiers

A. Nombre d'offre	Une seule offre par soumissionnaire autorisée pour chaque lot.
B. Composition du DAO	Voici la liste des documents constituant le DAO :
	- Le Dossier d'Appel d'Offre (incluant lesTdrs)
	- Déclaration d'éligibilité et d'exclusion signé
	- Code de conduite et d'éthique du fournisseur signé
	- Formulaire d'informations sur les fournisseurs complété et signé
B. Langue du DAO	La langue de ce DAO est : le français
B. Modalités de paiement	Monnaie du DAO : Dirham Marocain (MAD)
	Inclusion des taxes: Hors TVA
	Mode de paiement : Virement bancaire
	Modalité de de paiement :
	Le paiement sera versé à 100 % du montant total hors taxes, après
	validation du procès-verbal de réception définitive des équipements et
	confirmation de leur bon fonctionnement.
B. Modalités de livraison	Le délai de livraison est fixé à Trois (3) semaines à compter de la date
	de signature du contrat et devra être clairement spécifié dans la
	soumission
	La fourniture et la livraison des équipements seront effectuées
	dans les locaux l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF)
	Khénifra -Maroc :
B. Validité des offres	Les offres doivent être valides pour un minimum de 90 jours.
C. Dépôt des offres	Courriel: ma002coopfam@Socodevi.org
	Date limite de dépôt : 18 novembre 2025
D. Ouverture des offres	Ouverture des soumissions : en ligne
D. Méthode d'évaluation	Évaluation technique : 60%
	- Documentation technique et garanties offertes (10 points)
	• Catalogue et/ou fiches techniques ;
	<ul> <li>Garanties proposées pour les articles offerts (durée et</li> </ul>
	conditions).
	- Références et expérience du soumissionnaire (10 points)
	(1)





## MA002-022-Octobre-2025-DAO-équipements forestiers

	<ul> <li>Présentation d'au moins trois (3) références relatives à la fourniture des équipements similaires;</li> </ul>				
	- Qualité des équipements proposés (30 points)				
	<ul> <li>Conformité aux spécifications techniques demandées ;</li> </ul>				
	<ul> <li>Performance, fiabilité et durabilité des équipements proposés.</li> </ul>				
	- Délais et planification de la livraison (10 points)				
	<ul> <li>Délai global de livraison ;</li> </ul>				
	Planning détaillé de la fourniture des équipements.				
	Évaluation financière : 40%				
E. Attribution du marché	Le présent appel d'offres est divisé en en deux (2) lots distincts.				
	Les soumissionnaires doivent présenter une offre complète et séparée				
	pour chacun des lots.				
	L'attribution du marché pourra se faire lot par lot, et donnera lieu, à la				
	signature d'un contrat d'achat distinct pour chaque lot attribué				
E. Garantie de bonne exécution	Dans un délai de vingt (20) jours suivant la notification de				
	L'attribution du marché, l'attributaire devra fournir à Socodevi une				
	garantie de bonne exécution, sous forme de garantie bancaire à				
	Première demande ou toute autre forme jugée acceptable par				
	Socodevi, d'un montant équivalent à 10% du montant total du				
	Contrat				





## Annexe A: Termes de références

Fourniture et livraison d'équipements forestiers destinés à l'union des coopératives; réparties en lots suivants :

Lot 1 : Camion forestier équipé d'un Treuil adapté

Lot 2 : Tracteur forestier équipé d'un Treuil adapté

Les soumissionnaires sont tenus de présenter une offre, pour chaque lot, conforme aux spécifications techniques exigées et de fournir l'ensemble des documents justificatifs nécessaires afin de permettre l'évaluation technique et financière de leurs propositions.

La fourniture et la livraison des équipements seront effectuées dans les locaux l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) Khénifra -Maroc

#### A. La Méthode d'évaluation

- 1) Évaluation technique équivalant à 60 points et composée des éléments suivants :
  - a) Documentation technique et garanties offerts (10 points)
    - Catalogue et/ou fiches techniques ;
    - Garanties proposées pour les articles offerts (durée et conditions)
  - b) Références et expérience du soumissionnaire (10 points)
    - Présentation d'au moins trois (3) références relatives à la fourniture des équipements similaires ;
  - c) Qualité des équipements proposés (30 points)
    - Conformité aux spécifications techniques demandées ;
    - Performance, fiabilité et durabilité des équipements proposés.
  - d) Délais et planification de la livraison (10 points)
    - Délai global de livraison ;
    - Planning détaillé de la fourniture des équipements.





#### MA002-022-Octobre-2025-DA0-équipements forestiers

2) Évaluation financière à équivalant à 40 points et dont la notation est basée sur les offres Des prix proposés.

## B. Caractéristiques techniques

# LOT 1 : Camion forestier équipé d'un Treuil adapté

	Désignation	Caractéristiques techniques minimales requises
1	Camion forestier	<ul> <li>Camion à plateau</li> <li>Poids 18 Tonnes</li> <li>Puissance : 280 CV DIN</li> </ul>

## LOT 2 : Tracteur forestier équipé d'un Treuil adapté

	Désignation	Caractéristiques techniques minimales requises				
1	<b>Tracteur Forestier</b>	- Type: à chenille				
		- Moteur : Diesel				
		- <b>Puissance</b> Environ 100 à 180 CV				
		Cylindre: entre 6 et 8litres				
		Transmission : mécanique ou hydraulique				
		Chenilles en Acier				
		- Longueur au sol environ 2.5 à 3.5m				
		- Largeur de chenille 40à 60cm				
		- Pression au sol 0.3à 0.5kg/cm2				





# Annexe B : Bordereau Offre des Prix LOT 1 : Camion forestier équipé d'un Treuil adapté

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire en MAD Hors TVA	Prix Total en MAD Hors TVA
1	Fourniture et livraison Camion				
	forestier équipé d'un Treuil adapté	U	1		
2	Frais d'immatriculation	U	1		
Total	Total Hors TVA				
Taux	Taux et Montant de la TVA				
Total	Total En TTC				

Arrêtée cette offre des prix en Dirhams (MAD) Hors TVA	à la somme de





## Annexe B: Bordereau Offre des Prix

# LOT 2 : Tracteur forestier équipé d'un Treuil adapté

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire en MAD Hors TVA	Prix Total en MAD Hors TVA
1	Fourniture et livraison Tracteur forestier équipé d'un Treuil adapté	U	2		
2	Frais d'immatriculation	U	2		
	Total Hors TVA  Taux et Montant de la TVA				
	Total En TTC				

Arrêtée cette offi	re des prix en Dii	rhams (MAD) Hors T	IVA à la somme de	

